

DÉLIBÉRATION**Conseil d'administration**

Séance du 12 mars 2024

Délibération
n° 20-2024
Point 4.7.3**Point 4.7.3 de l'ordre du jour****Tarification 2023/2024 des actions de formation continue non diplômantes - Complément – Service Formation Continue (SFC)****EXPOSE DES MOTIFS :**

Conformément à la politique tarifaire en matière de formation continue, adoptée par le Conseil d'Administration du 15 décembre 2009, et à l'offre de services entre l'Agence Comptable et le Service Formation Continue, adoptée par le Conseil d'Administration du 23 novembre 2010,

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg est appelé chaque année à se prononcer sur la tarification des actions de formation continue de courte durée. Pour l'année universitaire 2023-2023, le conseil d'administration a approuvé ce tarif (délibération n° 123-2023 Point 3.1.1.) Il est proposé de compléter ce tarif en ajoutant une ligne « Aménagement de stand », parmi les prestations de la cellule congrès du SFC soumises à TVA. Lors d'un récent congrès, il s'est avéré que les stands livrés n'étaient pas aménagés et ont nécessité une prestation complémentaire. L'ajout est rendu nécessaire pour permettre la facturation de cette prestation.

1. Formations inter-entreprises

- Secteur Santé : entre 50 et 615 € par jour
- Secteur sciences, technologies : entre 190 et 1 223 € par jour
- Secteur Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales : entre 20 et 1 223 € par jour
- Secteur Droit, économie, gestion et sciences politiques et sociales : entre 100 et 1 223 € par jour
- Secteur propriété intellectuelle (CEIPI), y compris le module « correction épreuve » : entre 50 et 1 223 € par jour
- Participation aux frais de séminaires, échanges de pratiques, rencontre des acteurs de formation : entre 20 et 231 € par jour
- Pour les formations utilisant des équipements lourds ou des matières d'œuvre onéreuses : selon devis détaillé.

2. Formations intra-entreprises

Stage intra entreprise : entre 400 et 5 365 € par jour (frais de déplacement non-compris)

Prestation d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) sur mesure : entre 300 et 5 365 € par personne.

3. Formations initiales accueillant des publics de formation continue

Tarifs soumis par ailleurs au Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg, en même temps que toutes les formations continues diplômantes.

4. Cellule congrès-formation

Non soumis à TVA

- Frais d'inscription aux congrès – actions de formation continue : entre 0 et 3 410 € par jour.
- Subvention d'un organisme public : entre 50 et 56 827 €
- Frais d'annulation (conformément aux conditions générales de vente) : entre 20 et 558 €
- Forfait gestion action formation continue : 56,70 € par personne avec un minimum garanti de 168 €.

Soumis à TVA

- Repas : dîner de gala, repas supplémentaire, lunch box : entre 8 et 237 € HT
- Programme social : excursions + activités : entre 5 et 5 683 € HT
- Transport : tickets divers (trams, train, avions) : entre 1,60 et 2 275 € HT
- Programme scientifique ; livre des résumés : entre 7 et 59 € HT
- Programme scientifique ; matériel publicitaire (clé USB, sacs, etc.) : entre 1,50 € HT et 24 € HT
- Sponsoring privé : entre 50 et 56 827 € HT
- Participation d'un sponsor : prise en charge transport, pause-café, dîner, inscription, goodies, objets publicitaires.
- Exposition ; stand de 0 à 16 800 € HT
- **Exposition : aménagement de stand de 0 à 16 800 € HT**
- Exposition ; présentation plénière (orale) : de 50 à 56 827 € HT
- Exposition : divers
- Publicité ; insertion publicitaire : de 150 à 1 705 € HT
- Publicité ; fournitures diverses (pochettes, blocs-notes, badges, etc.) : de 5 à 569 € HT

Prestation de la cellule congrès-formation (soumis à TVA)

- Gestion des inscriptions des participants : entre 8 et 105 € HT par participant ou conférencier
- Gestion de l'hébergement : entre 4 et 9 € HT par participant
- Gestion de la logistique du congrès sans inscriptions payantes : entre 1 500 et 11 143 € HT
- Prestations complémentaires (remplissage clé USB, sac congressiste, location grille d'exposition, présence physique pour l'accueil) : entre 0,75 et 2 786 € HT

5. Formations à distance

Prestation vidéo : entre 90 et 168 € TTC par heure

Mise à disposition de la plateforme Digital Uni dans le cadre du diplôme d'université TDAH (Le trouble de déficit de l'attention / Hyperactivité à tous les âges) : 1 300 € TTC

6. Redevance minimale en cas d'inscription individuelle à un diplôme bénéficiant d'une exonération

Droits universitaires (L ou M selon le cas) + 40 %

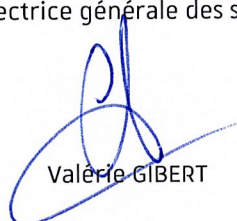
Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	0

Délibération : Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la tarification des actions de formation continue non diplômantes pour l'année universitaire 2023-2024, incluant un complément relatif à l'aménagement de stand.

Fait à Strasbourg, le 15 mars 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT